

Mandat de gestion de fortune

Focus dividende



Brève description

Avec le mandat de gestion de fortune Focus dividende, vous déléguez la gestion de votre fortune à nos spécialistes. La stratégie du mandat est mise en œuvre exclusivement en utilisant des titres individuels sur le marché des actions suisse ou européen dans la monnaie de référence choisie (CHF/EUR). L'accent est mis sur des valeurs fortement capitalisées qui se caractérisent par une distribution de dividendes élevée, constante ou en forte croissance. En complément, il est possible d'investir dans des entreprises de premier ordre du secteur Small & Mid Cap.

Vous avez le choix entre le mandat de gestion de fortune « Focus dividende Suisse » et le mandat de gestion de fortune « Focus dividende Europe », tous deux étant gérés dans la monnaie de référence choisie, ce qui évite tout risque de change.

Public visé

La stratégie convient aux investisseurs qui souhaitent déléguer leurs décisions de placement à des spécialistes et acceptent de fortes variations de cours, afin d'obtenir des rendements élevés à long terme grâce à des hausses de cours et à des versements de dividendes. Comme il s'agit d'un pur mandat en actions dans le cadre duquel au moins 90 % des actifs sont investis en moyenne, et qui est donc soumis à de fortes variations de cours, un horizon de placement à long terme supérieur à 7 ans est recommandé.

Vos avantages

- **Gestion de fortune professionnelle** : vous profitez d'un processus de placement structuré élaboré par nos experts et avez ainsi l'assurance que la stratégie de placement que vous avez choisie est mise en œuvre de manière cohérente.
- **Gain de temps** : le mandat de gestion de fortune constitue une solution de placement simple qui ne vous demande aucun investissement en temps.
- **Orientation sur les gains** : l'objectif est de faire fructifier vos avoirs. Grâce à la grande expertise de nos spécialistes en placements, vous bénéficiez de leur savoir-faire et de leur réseau mondial pour la mise en œuvre de vos objectifs de placement. Les opportunités de placement sont exploitées de manière professionnelle et votre portefeuille est ajusté en fonction des dernières évolutions sur les marchés financiers.

Montant investi

À partir de CHF 250 000 ou contre-valeur

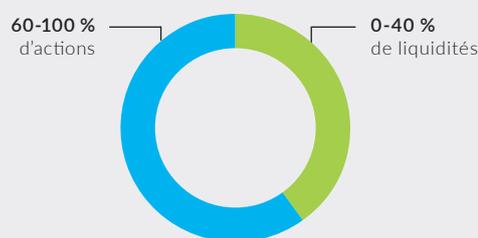
Monnaies de référence disponibles

CHF, EUR

Conditions

Facturation à un tarif forfaitaire. Conditions selon le tarif « Tarifs et conditions des mandats de gestion de fortune »

Stratégie de placement Actions



Caractéristiques

Propension au risque Offensive

Rendement attendu 6-9 %

Horizon de placement à partir de 7 ans

- **Risque réduit** : vous bénéficiez d'une solution de placement largement diversifiée qui vous permet de réduire les risques.
- **Transparence** : vous recevez régulièrement un rapport détaillé sur l'évolution de votre fortune et les investissements réalisés. De plus, grâce au prix forfaitaire, vous connaissez les coûts exacts à tout moment.

Risques potentiels

- **Risque de marché** : l'évolution de la valeur du portefeuille dépend de l'évaluation correcte des marchés financiers et des instruments de placement choisis.
- **Risque de rendement** : il ne peut pas être garanti que les objectifs de placement seront atteints ni que des pertes seront évitées.
- **Risque de liquidité** : la liquidité des produits financiers peut fluctuer. Il y a un risque que les actions à faible liquidité ne puissent pas toujours être vendues immédiatement.

Mandat de gestion de fortune

Focus dividende



Processus de placement continu

Afin que votre fortune fructifie avec succès, nous suivons un processus de placement systématique qui nous permet de réagir de manière ciblée aux événements du marché et d'ajuster immédiatement votre portefeuille si nécessaire.



Comité macroéconomique

Le comité macroéconomique de la Banque CIC définit tous les mois des prévisions économiques et fixe ainsi le cadre stratégique à long terme.



Comité de placement

Le comité de placement définit chaque mois l'allocation d'actifs tactique et détermine ainsi la pondération des catégories de placement et des risques.



Mise en œuvre et opportunités du marché

S'appuyant sur les décisions du comité de placement, l'équipe Asset Management de la Banque CIC sélectionne les titres du mandat et est responsable de protéger le portefeuille des événements extrêmes et de surveiller les risques. De plus, il exploite les opportunités qui se présentent à court terme sur le marché.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux États-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version en vigueur) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.